



Réf : 3_smara_19_5

Titre : Des lacs collinaires pour la province de Smara

Province de Guelmim-Smara :

Une délégation ministérielle au chevet des problèmes de la région)

L'Eau, l'Agriculture, la Pêche et les Forêts débattus par les élus de la région

En application des Hautes instructions de S M le Roi Mohammed VI, une délégation ministérielle a effectué, la semaine dernière, une tournée dans les cinq provinces de la région Guelmim - Smara où elle a procédé au lancement et à la mise en chantier de plusieurs projets de développement dans les secteurs de l'eau , de l'assainissement liquide , de l'agriculture et des forêts.

L'objectif de cette tournée, comme nous l'a déclaré M Abdelkébir Zahoud en marge de ces trois journées, est de répondre, dans la mesure du possible, aux doléances urgentes des populations et de définir un plan d'action multisectoriel à moyen et à long terme, concerté et cohérent à même de contribuer au développement socio-économique de la région.



La délégation était composée du Secrétaire d'Etat Chargé de l'Eau, Monsieur Abdelkébir Zahoud, du ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche Maritime, Monsieur Mohammed Laenser, du Haut Commissaire aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification et du directeur de l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Provinces du Sud, Monsieur Ahmed Hajji. Cette délégation était accompagnée par le wali de la région, Monsieur Ahmed Himdi et des gouverneurs des cinq provinces A Smara, la délégation officielle a procédé au lancement et à la mise en chantiers des projets de plusieurs. D'autres projets sont déjà réalisés et concernent particulièrement les trois départements déjà cités.

Depuis son retour à la patrie mère en 1976, la province de Smara a connu un développement considérable dans tous les domaines. Mais plusieurs contraintes d'ordre naturel ont entravé le développement de la région et appellent à plus d'efforts à même répondre aux besoins des populations en matière agricole, en eau , en infrastructures routières, dans le domaine de la Santé, etc ...

Des lacs collinaires pour la province de Smara

La province de Smara a connu le lancement des travaux d'un lac collinaire « Maktaa Haouza » situé à 13 km de Smara vers Tan Tan

L'objectif visé par la création de ce lac concerne l'alimentation en eau potable pour les populations nomades et l'abreuvement du cheptel.

Le projet s'étalera sur 3 mois. D'une capacité de stockage de 50.000 m3, il a nécessité une enveloppe budgétaire de 3 Mdh financée par le SEE, l'Agence du sud et le ministère de l'Intérieur.



Egalement au programme, figurent les lacs « Rbieb El Mghadir » et « Sidi Ahmed Oumoussa », au même coût et selon la même répartition de financement. A signaler que la province de Smara est située en majeure partie sur le domaine géologique du bassin sédimentaire Laayoune -Dakhla.

Au niveau de cette dernière partie, on retrouve la nappe de Crétace inférieur constituée de sables argileux et captée par les forages du champ captant de Sidi Khattari qui alimente la ville de Smara en eau potable. Les débits unitaires par ouvrage varient entre 5 et 15 l/s avec un résidu sec de l'eau entre 1,5 et 5,5g/l.

La profondeur des forages ne dépasse pas 600 m et le niveau de l'eau se stabilise entre 105 et 135 m.

Dans le reste de la province, on retrouve le socle cristallin formé de roche dures d'âge antécambrien ou primaire. Il est dépourvu de nappes généralisées et la circulation d'eau est réduite aux zones de fractures et aux lits des cours d'eau.

L'eau est rencontrée généralement à de faibles profondeurs avec des débits unitaire faibles et elle est de qualité bonne à moyenne. Les faibles quantités d'eau reconnues ont été mobilisées par puits pour l'AEP des population nomades et des FAR.

Les régions concernées par ce contexte sont celles de Smara ville, Haouza, Jdiria, Farcy, Amgala et Tifariti.

Dans ce domaine, il est difficile de parler de potentiel en eau souterraine vu qu'il est considéré dépourvu d'eau et que les seuls puits existants se trouvent asséchés après quelques années d'exploitation ou durant des cycles de sécheresse.

Néanmoins, depuis 1976 et jusqu'au 2005, le secteur de l'eau dans la province de Smara a vu la réalisation de deux lacs collinaires totalisant un volume de 95.000 mètre³ destinés à l'abreuvement du cheptel et à l'écrêtement des crues de l'oued Saquia El Hamra. Huit forages d'exploitation semi-profonds totalisant 2533 ml avec un coût de 9,25 millions de dirhams ont permis la mobilisation d'un débit de l'ordre de 45 l/s en eaux souterraines. 234 forages de reconnaissance totalisant 16419ml avec un coût de 21 million de dirhams. Ces travaux ont permis la mise à jour d'un débit de l'ordre de 126l/s en eaux souterraines. 195 puits totalisent 50666 ml d'un débit de l'ordre de 59l/s en eaux souterraines.

Aussi, la province de Smara a connu le dégagement d'un débit de 80 l/s dans la région de Sidi Khattari pour l'alimentation en eau potable actuelle et future de la ville de Smara.

Durant l'année 2006, la DRH Sahara a poursuivi le programme de 2005 et compte réaliser 12 forages de reconnaissance au profit de 5 communes rurales (Jdiria, Haouza, Tifariti, S.A Laaroussi et Amgala) pour un coût totale 472.000,00 dh. Une étude hydrogéologique du complexe aquifère du Bassin du Sahara vise l'élaboration d'une synthèse bibliographique et hydrogéologique du complexe aquifère du bassin du Sahara, la quantification des potentiels aquifères du bassin et la proposition des scénarios de gestion future des ressources en eau du bassin. Elle constitue la suite du programme de 2005. Pour sa part, le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification a lancé un projet de reconstitution et de régénération des formations forestières autochtones dans la province de Smara. Sur une superficie de 500 ha, le département traitera une superficie de 50 ha avec un coût de 750.000 et une densité de plantation de 156 plants/ha . Ce projet s'étalera sur 12 mois et permettra la création de 4500 journées d'emploi.

L'objectif du projet est surtout la reconstitution des formations autochtones dégradées et la mise au point des techniques de régénération des espèces ligneuses naturelles de la région, notamment les acacias sahariens et l'arganier, moins onéreuses et bien adaptées aux conditions climatiques locales.

L'exploitation abusive de ces espèces par manque d'organisation et de sensibilisation des usagers diminue



progressivement la densité des arbres, comme elle réduit le couvert végétal à un stade où la place est cédée à des terrains dénudés en passant par des formations herbacées de moins en moins adaptées aux conditions du milieu. Ce qui conduit inéluctablement à la désertification des terrain.

Conjugée avec la succession des période de sécheresse prolongées, cette exploitation rend impossible la régénération naturelle des espèces, d'où la nécessité d'intervenir pour réhabiliter et reconstituer les écosystèmes à base de ces dernières.

SOURCE : WEB